

Nombre de conseillers

En exercice : 26

Présent(s) : 22

Absent(s) : 4

- dont suppléé(s) : 1

- dont représenté(s) : 3

Votants : 26

- dont « pour » : 26

- dont « contre » : 0

- dont « abstention » : 0

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU
CONSEIL DE COMMUNAUTE**

L'an deux mille vingt-deux, le sept décembre à dix-sept heures, les membres du Conseil de la Communauté de Communes « Vallée de l'Ubaye Serre-Ponçon » dûment convoqués le premier décembre deux mille vingt-deux se sont réunis dans la salle de réunions de la Maison de la Vallée sous la présidence de Mme VAGINAY RICOURT Sophie, Présidente.

PRESENTS : Mmes VAGINAY RICOURT Sophie, ALLEMANDI Florence, BANCILLON BOË Fabienne, JACQUES Elisabeth (*départ après la question n°41 après avoir donné pouvoir à M. Jean-Michel TRON*), GARCIER-RICHAUD Hélène, OCCELLI Chloé, PIGNATEL Agnès (*départ après la question n°45*), OKROGLIC Dominique, BARDIN Régine, REYNAUD Sandra, DONNEAUD Chantal, MM. BOUGUYON Yvan, ORTUNO Miguel, BARNEAUD Christophe, MARTIN Jacques, FORTOUL Jacques, PELLOUX Jacques, MILLION-ROUSSEAU Daniel, ISOARD Bernard, TRON Jean-Michel, REYNAUD Frédéric, CAPEL Denis et GASTON Arnaud.

EXCUSES : Mme BALLADUR Clarisse ayant donné pouvoir à Mme VAGINAY RICOURT Sophie, M. FRANQUEBALME Jean-Pierre ayant donné pouvoir à Mme GARCIER-RICHAUD Hélène, Mme MATTERA Wendy ayant donné pouvoir à Mme REYNAUD Sandra, M. OLIVERO Albert suppléé par M. MARTIN Jacques.

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme OCCELLI Chloé

N° ordre : 6

Délibération n°2022/163

OBJET : REMPLACEMENT D'UN MEMBRE ELU DANS DIVERSES INSTANCES.

Le conseil Communautaire,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU ses délibérations n°2020/51 du 10 juillet 2020 et n°2021/102 du 05 juillet 2021 portant désignation des membres siégeant au conseil d'exploitation de la régie « **Ubaye ski** »

VU ses délibérations n°2020/52 du 10 juillet 2020 et n°2022/125 du 6 octobre 2022 portant désignation des membres siégeant au conseil d'exploitation des **régies « SPANC » et « Assainissement Ubaye Serre-Ponçon »** ;

VU sa délibération n°2020/59 du 21 juillet 2020 portant désignation des membres siégeant au sein de l'association « **Ubaye Tourisme** » ;

VU sa délibération n°2020/66 du 21 juillet 2020 portant notamment désignation des membres siégeant au sein de **l'association pour « la valorisation du patrimoine de la vallée de l'Ubaye », l'association des communes forestières**, au comité de pilotage de « **GEOMAS** » ;

VU sa délibération n°2022/158 prise lors de cette même séance portant installation de **Mme Chantal DONNEAUD** dans les fonctions de conseillère communautaire titulaire, représentant la commune de Val d'Oronaye ;

CONSIDERANT que **M. Jean FERRON** perd sa qualité de conseiller communautaire et que de ce fait, il convient de procéder à son remplacement au sein des instances précitées dans lesquelles il siégeait jusqu'alors ;

1) Conseil d'exploitation de la régie « Ubaye ski »

(11 conseillers titulaires et 11 conseillers suppléants + 6 personnes qualifiées)

CONSIDERANT la candidature de **Mme DONNEAUD Chantal** en qualité de **membre titulaire**,

Après un vote à main levée décidé à l'unanimité des membres présents,

- **DESIGNE** **Mme DONNEAUD Chantal** en qualité de **membre titulaire du conseil d'exploitation de la régie Ubaye Ski**.
- **RAPPELLE** la composition du conseil d'exploitation arrêtée comme suit :

TITULAIRES

1. **Mme VAGINAY RICOURT Sophie**
2. **M. BOUGUYON Yvan**
3. **M. MILLION-ROUSSEAU Daniel**
4. **M. PELLOUX Jacques**
5. **Mme OKROGLIC Dominique**
6. **M. ISOARD Bernard**
7. **M. CAPEL Denis**
8. **M. OLIVERO Albert**
9. **Mme DONNEAUD Chantal**
10. **Mme JACQUES Elisabeth**
11. **Mme ALLEMANDI Florence**

SUPPLEANTS

1. M. BARNEAUD Christophe
2. M. GASTON Arnaud
3. M. ORTUNO Miguel
4. M. FRANQUEBALME Jean-Pierre
5. Mme OCCELLI Chloé
6. M. TRON Jean-Michel
7. Mme MATTERA Wendy
8. M. FORTOUL Jacques
9. Mme BANCILLON BOË Fabienne
10. Mme BARDIN Régine
11. Mme BALLADUR Clarisse

A) Personnes qualifiées :

1. M. LANTELME Nicolas,
2. Mme LOMBARD Lorène,
3. Mme TCHIKNAVORIAN Karine,
4. M. PIGEARD Olivier,
5. M. VODJVODANOVIC Draguy,
6. M. MARTIN Jacques,

2) Conseil d'exploitation de la régie « SPANC »

(5 conseillers titulaires et 5 conseillers suppléants)

CONSIDERANT la candidature de Mme DONNEAUD Chantal en qualité de membre suppléant,

Après un vote à main levée décidé à l'unanimité des membres présents,

- **DESIGNE** Mme DONNEAUD Chantal en qualité de membre suppléant du conseil d'exploitation de la régie SPANC.
- **RAPPELLE** la composition du conseil d'exploitation arrêtée comme suit :

TITULAIRES

1. M. BOUGUYON Yvan
2. Mme OKROGLIC Dominique
3. M. OLIVERO Albert
4. M. TRON Jean-Michel
5. M. REYNAUD Frédéric

SUPPLEANTS

1. Mme DONNEAUD Chantal
2. Mme Agnès PIGNATEL
3. M. BARDIN Régine
4. M. MILLION-ROUSSEAU Daniel
5. Mme OCCELLI Chloé

3) Conseil d'exploitation de la régie « Assainissement Ubaye Serre-Ponçon »

(5 conseillers titulaires et 5 conseillers suppléants)

CONSIDERANT la candidature de Mme DONNEAUD Chantal en qualité de membre suppléant,

Après un vote à main levée décidé à l'unanimité des membres présents,

- **DESIGNE Mme DONNEAUD Chantal** en qualité de **membre suppléant du conseil d'exploitation de la régie « Assainissement Ubaye Serre-Ponçon ».**
- **RAPPELLE** la composition du conseil d'exploitation arrêtée comme suit :

TITULAIRES

1. M. BOUGUYON Yvan
2. Mme OKROGLIC Dominique
3. M. OLIVERO Albert
4. M. TRON Jean-Michel
5. M. REYNAUD Frédéric

SUPPLEANTS

1. Mme DONNEAUD Chantal
2. Mme Agnès PIGNATEL
3. M. BARDIN Régine
4. M. MILLION-ROUSSEAU Daniel
5. Mme OCCELLI Chloé

4) **Association Ubaye Tourisme** (7 membres de droit)

CONSIDERANT la candidature de **Mme DONNEAUD Chantal** en qualité de **membre de droit**,

Après un vote à main levée décidé à l'unanimité des membres présents,

- **DESIGNE Mme DONNEAUD Chantal** en qualité de **membre de droit**,
- **RAPPELLE** la liste de membres de droit habilités à représenter la CCVUSP au sein de l'association (assemblée générale annuelle et conseil d'administration, ...) :

1. Mme Sophie VAGINAY RICOURT
2. M. Jean-Michel TRON
3. Mme Hélène GARCIER-RICHAUD
4. M. Jacques FORTOUL
5. Mme DONNEAUD Chantal
6. M. Denis CAPEL
7. M. Albert OLIVERO

5) **Association pour la valorisation du patrimoine de la vallée de l'Ubaye :** (7 conseillers titulaires et 7 conseillers suppléants)

CONSIDERANT la candidature de **Mme DONNEAUD Chantal** en qualité de **membre suppléant**,

Après un vote à main levée décidé à l'unanimité des membres présents,

- **DESIGNE Mme DONNEAUD Chantal** en qualité de **membre suppléant**,
- **RAPPELLE** la liste de membres de la CCVUSP siégeant au sein de l'association :

Titulaires

1. M. Daniel MILLION-ROUSSEAU
2. Mme Florence ALLEMANDI
3. Mme Hélène GARCIER-RICHAUD
4. M. Jacques FORTOUL
5. Mme Régine BARDIN
6. Mme Sophie VAGINAY-RICOURT
7. Mme Elisabeth JACQUES

Suppléants

- M. Bernard ISOARD
- Mme DONNEAUD Chantal
- M. Christophe BARNEAUD
- Mme Clarisse BALLADUR
- M. Albert OLIVERO
- M. Jean-Michel TRON
- M. Yvan BOUGUYON

6) Association des communes forestières :

1 conseiller titulaire et 1 conseiller suppléant

CONSIDERANT la candidature de **Mme DONNEAUD Chantal** en qualité de **membre suppléant**,

Après un vote à main levée décidé à l'unanimité des membres présents,

- **DESIGNE Mme DONNEAUD Chantal** en qualité de **membre suppléant**,
- **RAPPELLE** la liste de membres de la CCVUSP siégeant au sein de l'association :

Titulaire

M. Daniel MILLION ROUSSEAU

Suppléant

Mme DONNEAUD Chantal

7) GEOMAS :

1 conseiller titulaire et un conseiller suppléant

CONSIDERANT la candidature de **Mme DONNEAUD Chantal** en qualité de membre titulaire,

CONSIDERANT la candidature de **Mme PIGNATEL Agnès** en qualité de membre suppléant,

Après un vote à main levée décidé à l'unanimité des membres présents,

- **DESIGNE Mme DONNEAUD Chantal** en qualité de membre titulaire et **Mme PIGNATEL Agnès** en qualité de membre suppléant pour représenter la CCVUSP au comité de pilotage de GEOMAS,

Titulaire

Mme DONNEAUD Chantal

Suppléant

Mme PIGNATEL Agnès

- **DIT** que la présente délibération pourra faire l'objet d'un recours contentieux pour excès de pouvoir dans un délai de deux mois devant le tribunal administratif de Marseille 31, rue Jean-François Leca 13002 MARSEILLE à compter de sa publication et de sa notification au Représentant de l'Etat dans le département. Le tribunal administratif de Marseille peut également être saisi de manière dématérialisée via l'application informatique « Télérecours citoyen » accessible depuis le site internet www.telerecours.fr.

Ainsi fait et délibéré en séance, les jours, mois et an que ci-dessus.

Pour extrait conforme,

La Présidente,
Mme Sophie VAGINAY RICOURT.



[Handwritten signature in blue ink]